



Colloque « Prévenir, protéger, juger : 30 ans de sécurité et de justice »

Discours d'accueil d'Hélène Cazaux-Charles, directrice de l'INHESJ

Paris (Hôtel de Lassay), jeudi 13 juin 2019,

[Seul le prononcé fait foi]

Monsieur le ministre, Pierre JOXE,

Je ne sais si dans 10 ans, c'est à dire, pour répondre à la question que vous vous posiez en 1989, 40 ans après la création de l'IHESI, l'institut sera toujours là, mais je puis au moins vous dire, aujourd'hui, 30 après la signature du décret fondateur, que l'ambition qui l'animait est toujours vivante !

Monsieur le président de l'Assemblée Nationale,

Pardonnez, après de telles archives, cette adresse prioritaire au fondateur de l'institut, entorse au protocole dont j'espère que vous ne me tiendrez pas grief !

Je vous remercie en mon nom et au nom de l'INHESJ de l'honneur que vous nous faites en nous accueillant en ce lieu magnifique et symboliquement si fort. Il nous rappelle que la construction de l'architecture institutionnelle, juridique et judiciaire de la sécurité, est un enjeu majeur de notre survie démocratique comme de la vitalité de nos valeurs républicaines. Nous le savions, mais nous le savons désormais dans notre chair brûlée à vif en 2012 par les assassinats terroristes perpétrés par Mohamed Mehra, puis, trois ans plus tard, par les assassinats des journalistes de Charlie, des victimes du bataclan, brûlures qui ont révélé un feu qui couvait assurément depuis longtemps.

Le peuple, dont vous abritez la souveraineté, attend sans doute beaucoup de l'Etat, plus que jamais, fût-ce à travers une demande subvertie, celle de la violence bruyante et anarchique, ou à l'inverse, sourde et organisée, violence qu'il faut certes condamner mais dont il serait bien dangereux d'ignorer les ressorts, tant le nouage de la responsabilité politique et de la souveraineté populaire est chose complexe dans notre pays. Complexe et quasi passionnelle, ambivalente, oscillant sans cesse entre la demande d'ordre et la contestation permanente, entre la pulsion constituante et la pulsion insurrectionnelle.

**Mesdames et messieurs en vos grades et qualités, vous me pardonnerez de ne pas vous citer tous nominativement,
Chers auditeurs de nos quatre sessions nationales,**

Chers amis,

Notre institut est toujours là, mais dans une forme aujourd'hui différente de celle que lui donna Pierre Joxe en 1989. En effet, à la suite du rapport remis par Alain Bauer au président Sarkozy, l'institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), devenu en 2004 institut national des hautes études de la sécurité (INHES), établissement public sous tutelle du ministère de l'intérieur, s'est transformé en INHESJ, institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, passant alors sous tutelle du Premier ministre. Il intègre désormais dans sa structure même la dimension judiciaire, suivi en cela par l'observatoire national de la délinquance, créé en 2003, devenu observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) **ET** département administratif de l'INHESJ.

Il faut sans aucun doute se féliciter de la dimension interministérielle, consubstantielle à cet institut, qui en fait un établissement singulier, pour ne pas dire unique en son genre. En effet, est ainsi affirmée dans notre décret constitutif même, que l'approche des enjeux de sécurité ne peut être que globale et relève non pas d'un ministère en particulier, d'une administration centrale spécifique, mais résulte d'une vision politique articulant dans un même mouvement l'impératif du maintien d'un ordre légal et constitutionnel et celui de la protection des libertés, la dimension répressive et la dimension préventive, la

dimension technologique et la dimension des sciences humaines. Autrement dit, il nous est impossible de réfléchir « en silos » ; nous sommes par définition des métis professionnels, construisant une réflexion puisant à diverses généalogies institutionnelles.

C'est ce qui nous vaut le privilège de former chaque année une centaine de hauts responsables de la sécurité et de la justice venus de tous horizons professionnels – cinq parlementaires sont ainsi aujourd'hui présents parmi nos auditeurs, monsieur le président ; d'être devenus, avec l'IHEDN, l'interlocuteur privilégié de l'ANSSI pour former à très haut niveau nos entreprises, les organismes d'importance vitale et notre haute administration ; de former l'ensemble des services de l'Etat à la gestion des crises et bientôt le prestigieux conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève ; d'être depuis bien longtemps les artisans du continuum sécurité privée/sécurité publique, et donc un interlocuteur autorisé du secteur privé.

C'est cela la vocation de l'institut, mettre en valeur toutes les formes d'intelligence, universitaires comme pratiques et opérationnelles, tous ces professionnels engagés et si souvent discrets, qui portent à bout de bras notre pays.

Il est donc heureux que depuis 2009 l'INHESJ ait amplifié sa fonction de formateur car, bien sûr, la formation permanente est un vecteur puissant de diffusion de connaissances scientifiques. Elle est ainsi un enjeu stratégique de ce 21^{ème} siècle, celui de la révolution numérique, à l'origine de

mutations profondes des métiers, des pratiques et des cultures professionnelles, mutations qui touchent assurément aux enjeux de souveraineté.

En revanche, et même si depuis 2015 la fonction des études et des recherches est revenue sur le devant de la scène, il faut regretter qu'elle ait été trop souvent négligée. Il faut ici rappeler l'ambition première qui fut celle des créateurs de l'INHESJ, le ministre Pierre JOXE mais aussi celle de son premier directeur, **Jean-Marc ERBES** auquel je rends hommage.

A l'époque, en 1989, et je cite **P. JOXE** en empruntant à un de ses textes publiés aux cahiers de la sécurité et de la justice de l'INHESJ, « sur le plan théorique, il s'agissait d'affirmer qu'il ne peut y avoir d'action politique qui fasse l'impasse sur une réflexion sur l'histoire, le temps, les structures. Sur le plan pratique, en l'occurrence très pratique, il s'agissait de monter une bibliothèque » [...] C'était une façon de montrer que la recherche scientifique, les sciences sociales constituent un préalable fondamental aux politiques concrètes, aux politiques publiques ».

Parce que nous partageons pleinement cette idée à l'Institut, mon prédécesseur, le préfet Schott, et moi-même avons résolument entrepris de restaurer cette dimension des études et des recherches. Je crois que nous y sommes parvenus, même si beaucoup reste à faire, et ce n'est pas une mince satisfaction.

En effet, au-delà de la permanence de cinq chercheurs, nous avons cette année conclu un partenariat avec le CNRS pour fédérer autour de nos équipes le financement d'une quinzaine de projets de recherche, tant en SHS qu'en sciences dites « dure. Grâce à un modèle économique consolidé, nous pouvons désormais financer des projets de recherche à moyens termes, répondant aux enjeux d'actualité, dirigés par des universitaires reconnus. Enfin, dans quelques jours, nous déposerons les statuts d'un fonds de dotation pour financer le déploiement d'un nouvel axe de recherche en matière de sécurité économique et de sûreté de nos entreprises, incluant le déploiement de l'intelligence artificielle et de l'algorithmie qui bouleversent les grands équilibres institutionnels sur lesquels nos démocraties ont traversé le 20^e siècle.

Nul doute que cette journée devra nous aider à nous projeter toujours plus loin. Je remercie ici très chaleureusement tous nos prestigieux intervenants : responsables politiques, magistrats, avocats, journalistes, policiers et gendarmes, élus, chercheurs, qui ont accepté de contraindre leur agenda pour venir, avec nous, dire l'importance de penser les enjeux de sécurité et de justice à l'échelle du temps long autour de quatre thèmes, quatre tables rondes, qui nous paraissent constituer les « invariants » du débat depuis 30 ans et sans doute pour 30 encore.

Mesdames et messieurs les intervenants, vous avez tous marqué, à votre façon, par vos personnalités, vos

compétences, votre engagement, l'histoire de ce domaine régalien, gravant même vos noms, Madame la garde de sceaux, **Elisabeth Guigou**, Monsieur le Garde des sceaux, **Dominique Perben**, dans le marbre des lois de notre République.

Merci à notre ami, japonais, le **professeur Toru Yoshida** et à notre amie, **haut responsable de la police nationale camerounaise, Cécile Oyono**, d'avoir fait le déplacement pour nous emporter dans le regard étranger et, grâce à cela, nous aider à voir ce que l'occident ne voit pas toujours de l'occident.

Merci enfin à **l'INA, à Claire Sécaïl**, et à l'association **Criminocorpus** de nous faire profiter tout au long de cette journée de leur riche mémoire des sujets de sécurité et de justice ; à **France Télévision**, dont deux éminents journalistes nous aideront à animer cette journée, Dominique Verdeilhan et Sophie Neumayer, rejoints par Pierre-Henri Brandet, **délégué à l'information et à la communication du ministère de l'intérieur**.

L'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice quitte sa trentième année et entre donc dans la décennie de tous les dangers, celle des judas, sans garantie de résurrection !

Nous sommes tous ici des gens avertis et savons que les idées visionnaires ne sont pas toujours celles qui triomphent. La

« vision », ce privilège un peu mystérieux, tient souvent à ceux qui la portent. Une fois ceux-ci éloignés, cette vision, perçante et lointaine, s'étiolé, atteinte de myopie, et discerne mal l'horizon, quand la presbytie ne vient pas brouiller la réalité que nous avons sous les yeux.

C'est vrai, la réflexion, en dehors des sentiers balisés, la recherche, le questionnement, l'expérimentation, les tâtonnements, tout cela coûte cher et répond mal aux exigences de ce qu'il faut bien appeler la logique purement gestionnaire. Mais enfin, osons plagier le président Lincoln pour le dire tout net : si nous trouvons que la formation et la réflexion coûtent cher, essayons l'ignorance !

Je ne peux conclure sans un hommage particulier à **mon équipe** qui a construit avec ténacité cette journée anniversaire, un peu comme un acte de foi en la nécessité de maintenir vivants des lieux institués (des instituts) où se fabrique artisanalement une pensée du temps long, à rebours de la production industrielle des pensées en 140 signes.

Je tiens à associer dans ces chaleureux remerciements ceux qui ont engagé leur temps, leur compétence et leurs convictions à nos côtés : je veux bien sûr parler du président de notre conseil d'administration, **Thierry Leleu**, préfet agrégé d'histoire, aujourd'hui en SE au CE, et du président de notre comité scientifique, **Christian Vigouroux**, conseiller d'Etat, que l'on ne présente plus en de telles enceintes si ce

n'est pour dire que juriste, historien, directeur de cabinet de deux ministres de l'intérieur et de deux gardes des sceaux, il est l'incarnation même de notre décret fondateur !

Je vais donc lui laisser sans plus attendre la parole pour délimiter le cadre scientifique de nos débats dont, en fin de journée, Thierry Leleu tirera les enseignements pour l'avenir de l'INHESJ.

Monsieur le ministre Pierre Joxe, nous sommes très honorés de votre présence parmi nous aujourd'hui et je vous adresse toute ma gratitude. En fin de journée, vous nous prêterez pour quelques instants votre vision afin de nous aider à percevoir, non pas seulement si le projet même de l'institut que vous avez créé aura survécu aux 30 prochaines années, mais plus gravement, si la réflexion critique et instruite sur les enjeux de sécurité et de justice, dans un monde où les reconfigurations géopolitiques menacent les souverainetés nationales, aura encore statut d'enjeu politique majeur.

Je vous remercie de votre attention.